



Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel: rea.manosque@free.fr

Site Internet: <http://rea.manosque.free.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64

Mr François Fillon
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Le 27 octobre 2008, pour la première fois de son histoire notre Cité de Manosque avait l'honneur de recevoir un Premier Ministre de la République.

Votre venue dans la Cité de Giono était, Monsieur le Premier Ministre, la première d'une série d'une vingtaine de déplacements que vous deviez effectuer dans des villes de moyenne importance ayant un fort développement (tant économique que social et industriel) de l'hexagone.

A cette occasion vous aviez accepté de rencontrer, par l'intermédiaire d'une de vos Conseillère Mme Nadia Bouyer, notre "Collectif pour une Réanimation à Manosque" afin de pouvoir vous faire une idée précise de la revendication Citoyenne d'ouverture, lors de la mise en service du futur Centre Hospitalier de Manosque, d'un Service de Réanimation Polyvalente.

A priori convaincu de la légitimité de cette demande Citoyenne, vous annonciez aux Populations du Bassin de Vie de l'hôpital de Manosque avoir demandé à Mme la Ministre de la Santé *"... que l'on imagine un dispositif de réanimation qui permette le fonctionnement d'un service de chirurgie digne de ce nom"*.

Vous rajoutiez, ce même jour, que vous alliez *"...demander à l'Agence Régionale d'Hospitalisation de faire très rapidement des propositions pour qu'il y ait à Manosque un service de réanimation qui soit adapté aux capacités de l'hôpital, qui soit adapté aux besoins de cette communauté dont la croissance est très importante et qui permettra, je l'espère, de répondre à l'attente qui est légitime de ceux qui, ce matin, m'accueillaient avec cette inquiétude de ne pas voir fonctionner un service de réanimation qui soit à la hauteur des investissements qui ont été réalisés pour cet hôpital de Manosque"*.

Vous confirmiez, Monsieur le Premier Ministre, vos propos dans un courrier que vous adressiez le 22 avril 2009 à Mr le Député du 04 Daniel Spagnou et dans lequel vous précisiez que vous aviez demandé à Mme la Ministre de la Santé et des Sports de *"...trouver une solution pour permettre à Manosque et dans toute autre situation similaire, la mise en place d'une activité de Réanimation adaptée"*.

Un an après, quasiment jour pour jour, nous constatons que rien n'a bougé sur ce dossier, malgré l'impulsion que vous aviez souhaité lui donner.

Un an après, malgré la dimension prise par ce dossier avec un Bassin de Vie du Centre Hospitalier de Manosque (qui comporte également la Population du Haut-Var) qui est passé à 117.000 Personnes, une Pétition signée par plus de 27.000 Citoyens et une Direction du Centre Hospitalier qui a, avec sa Communauté Médicale, décidé à l'unanimité le 7 juillet 2009 d'intégrer dans son Projet Médical d'Etablissement la demande d'ouverture d'une Réanimation Polyvalente de huit lits, l'Agence Régionale d'Hospitalisation (devenue depuis le 1^{er} avril dernier Agence Régionale de Santé) n'a toujours pas autorisé l'ouverture de ce Service dans notre futur hôpital, dont la mise en service officielle est prévue le 28 avril 2010.

Nous considérons que cette situation est inadmissible car:

- elle contribue à dégrader profondément et durablement l'image du Premier Ministre de la France qui s'est engagé face au Peuple et à ses Représentants élus,
- elle bafoue l'expression des Citoyens et des Elus,
- elle interdit tout respect et tout dialogue démocratique sur un dossier essentiel pour l'amélioration de la vie quotidienne des Populations, l'aménagement harmonieux de notre Territoire rural, le rayonnement et l'attractivité de notre nouvel hôpital.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, nous nous permettons d'insister sur la nécessité d'imposer, dans les meilleurs délais, votre décision visant à créer un Service de Réanimation tel que vous l'avez annoncé à deux reprises.

De plus, nous réitérons notre demande de rencontre dans les délais les meilleurs, en présence de nos trois Parlementaires.

Comptant très sereinement sur votre intervention déterminée sur ce dossier et sur une rencontre dans les meilleurs délais,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre considération respectueuse.

Le Président de l'Association "Collectif pour une Réanimation à Manosque"

Jean-François Pellarrey